FILIERES &CO



BETTERAVE A SUCRE

Chiffres-clés HAUTS-DE-FRANCE

204 000 hectares de BETTERAVE à SUCRE



de la surface agricole de la RÉGION

404 million de CHIFF

millions d'€ de chiffre d'affaires



du chiffre d'affaires végétal RÉGIONAL

11 500 exploitations cultivent LA BETTERAVE À SUCRE



49%
des agriculteurs
de la RÉGION

1500 tonnes

tonnes par EXPLOITATION



TONNES par hectare

REGION

productrice de betterave à sucre

50%

des BETTERAVES françaises



ère région pour la densité de BETTERAVE 550 tonnes de betterave à sucre produites au km²



SUCRERIES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

des sucreries
FRANÇAISES

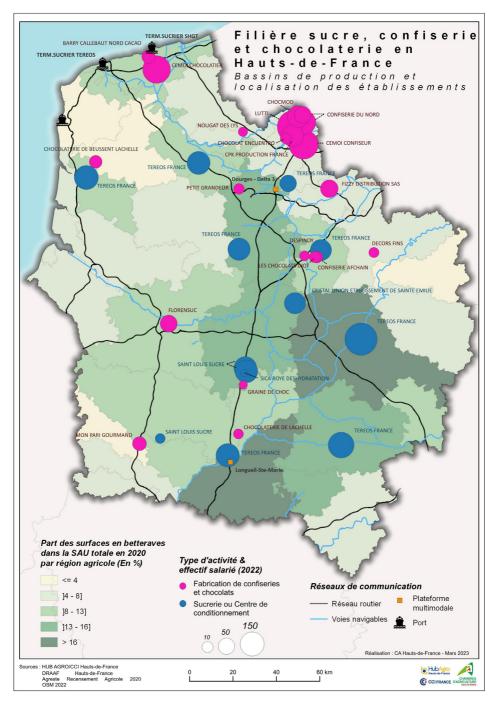
10% des sucreries européennes

2,5 millions de tonnes DE SUCRE



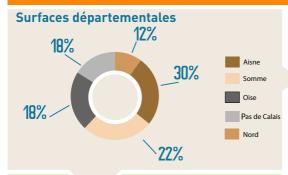
o du sucre français

16 % du sucre européen



Analyse cartographique réalisée à partir d'un travail partenarial avec la CCI Hauts-de-France dans le cadre du Hub Agro sur la connaissance de l'appareil productif agroalimentaire régional.

La betterave à sucre et les territoires



Les Hauts-de-France sont en tête des régions françaises pour les surfaces cultivées en betterave. C'est également la première région européenne. Elle contribue donc fortement à ce que la France soit le 1er producteur européen de sucre et le 1er producteur mondial de sucre de betterave.

Les zones betteravières sont situées majoritairement au centre et au sud de la région (Soissonnais, Saint-Quentinois, Laonnois, Valois, Santerre et Artois-Cambrésis).

Les caractères pondéreux et périssables de la betterave ont amené les sucreries à s'implanter dans ces bassins de production. Elles sont 9 en activité dans les Hauts-de-France sur les 21 présentes en France.



La région des Hauts-de-France dispose de nombreux atouts pour la culture de betterave à sucre. Des conditions pédo-climatiques extrêmement favorables associées :

- à l'amélioration variétale
- aux progrès techniques
- à une haute technicité des producteurs assurent régulièrement une très forte productivité à cette culture.

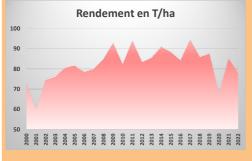
Les rendements obtenus ces dernières années autour des 13 tonnes de sucre à l'hectare, font de la région la plus performante du monde.



La filière nécessite un transport et une logistique importants. Les betteraves doivent en effet être transformées rapidement pour conserver leur potentiel. Le transport doit de plus être assuré de façon homogène et constante pour garantir un approvisionnement en adéquation avec les cadences des usines.

Le transport des betteraves aux sucreries est estimé à l'équivalent de 400 000 camions tandis que l'acheminement du sucre vers les industries de seconde transformation est estimé à plus de 65 000.

Cette problématique du transport explique l'importance de l'industrie chocolatière dans la région, le sucre n'ayant que peu de kilomètres à parcourir pour se mélanger au cacao arrivant au port de Dunkerque.



Après avoir connu une progression jusqu'à la fin des années 2000, les rendements ont **stagné autour des 85 T/ha** dans les Hauts de France.

Ces dernières années montrent une baisse significative de ce rendement en raison des conditions climatiques, renforcées en 2020 par des attaques de pucerons porteurs des virus de la jaunisse.

L'interdiction de l'utilisation des néonicotinoïdes par la cour de justice de l'Union Européenne à partir de 2023 laisse les agriculteurs inquiets face à une pression des pucerons qui s'annonce forte, alors que les nouveaux moyens de lutte sont toujours en cours de validation er grandeur nature, ou, pour les plus aboutis, encore er cours d'homologation

De la betterave aux gourmandises sucrées

La filière sucrière est bien implantée dans les Hauts-de-France. Tous les maillons y sont représentés de la production des betteraves à celle des gourmandises sucrées. Si les premières sont plus concentrées dans le sud de la région, les secondes sont plutôt produites dans le nord.

La région est riche de marques. A titre d'exemples : Béghin Say, Saint Louis Sucre, Daddy, Lamy Lutti, Carambar, Cémoi, Mon pari gourmand ou les Bêtises de Cambrai, Coca-cola,...

INTRANTS BETTERAVES

- Production de semences
- Matériel de récolte spécifique à cette production
- Recherche variétale organisée autour de la résistance aux virus de la jaunisse de la betterave à sucre



- Près d'1 exploitation sur 2 produit des betteraves en 2020
- Près d'1 hectare sur 10 porte des betteraves en 2022





- **9 sucreries** sont présentes dans les Hauts-de-France
- 1 570 salariés permanents et 700 saisonniers
- 7 des 9 sucreries Tereos, 1 des 2 sucreries Saint Louis Sucre (groupe Südzucker), 1 des 8 sucreries Cristal Union
- 55 % du sucre de betterave français
- 4 des 10 distilleries françaises produisant alcool alimentaire, pharmaceutique et biocarburant
- 90 % des usines sont détenues par des coopérativres



- Le transport des betteraves puis du sucre a favorisé l'installation des usines près des bassins de production ainsi qu'à proximité des axes de compunication.
- 1,1 million de tonnes de sucre ont été exportées par les Hauts-de-France en 2021, pour partie via les deux premiers ports sucriers français que sont Dunkerque et Calais. Ce tonnage, en retrait, est encore impacté par le Covid.

2^E TRANSFORMATION

- Utilisation locale importante par une quarantaine d'usines fabriquant des produits à forte valeur ajoutée
- 1 450 personnes employées
- Région leader de la **confiserie** avec le guart de la production française
- Région également bien placée dans l'industrie chocolatière

CONSOMMATION DE SUCRE

- Consommation par habitant : **31 kg par an = 185 000 tonnes** (consommation régionale estimée tous types de sucres)
- Taux d'auto-approvisionnement régional : x13!

Sources des indicateurs : Agreste, Cultures Sucre, Insee, Douanes, Fichier IAA CCI HdF avec le Hub Agro, Chambres d'agriculture Hauts-de-France. Reproduction et utilisation autorisées avec mention intégrale des sources, du nom du document «Filières &co n°4» et du traitement des données par les Chambres d'agriculture Hauts-de-France.

Pour en savoir + : https://hautsdefrance.chambre/marches-et-filleres-agricoles/. Contact : Florence Le Dain, Stratégie et Prospective - f.le-dain@hautsdefrance.chambagri.fr. Publication de la Chambre d'agriculture Hauts-de-France - 19 bis rue A. Dumas AMIENS CEDEX 3. Directeur de la publication : Laurent Degenne - Rédaction et mise en page : Services « Stratégie et Prospective » et « Communication » des Chambres d'agriculture Hauts-de-France, CFaure. Impression : Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais - mars 2023 - ISSN 2556-207X



